

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit pénal économique (4DR2263)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

CAPUS Nadja - professeure ordinaire

Contenu

Le cours a pour objet l'étude du droit pénal économique (DPE) dans une perspective à la fois systématique et pratique. Après une introduction aux fondements, aux spécificités, aux catégories et aux enjeux du DPE, l'enseignement aborde les principales infractions relevant de ce domaine ainsi que leurs éléments constitutifs.

Le cours adopte une approche transversale fondée sur l'articulation entre le droit pénal général, le droit pénal spécial et le droit de procédure pénale. Une attention particulière est accordée à la responsabilité pénale des entreprises, aux questions de compétence pénale, ainsi qu'aux mécanismes de coopération et d'entraide internationale en matière pénale.

Forme de l'évaluation

Examen écrit d'une durée de 2 heures. Obligation pour les étudiant-e-s de se munir d'un exemplaire du Code pénal et du Code de procédure pénale.

Modalités de rattrapage

Examen écrit de rattrapage selon les modalités prévues par le règlement de la Faculté.

Documentation

Support du cours, présentations PowerPoint et autres documents disponibles sur Moodle ; lectures complémentaires possibles : les précis et commentaires du Code pénal et du Code de procédure pénale.

Pré-requis

Connaissance du droit pénal général et spécial tel qu'enseigné dans les cours de Bachelor

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra avec des activités dans les leçons.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les éléments pertinents spécifiques à la criminalité économique
- Intégrer les trois phases de l'analyse d'une situation concrète (typicité, illicéité, culpabilité)
- Distinguer les éléments constitutifs objectifs, subjectifs et les conditions de la punissabilité
- Analyser des situations juridiques complexes
- Intégrer les difficultés procédurales liées à l'aspect international des infractions
- Formuler et justifier une argumentation juridique structurée

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Développer une capacité d'autoformation utile à la pratique professionnelle
- Intégrer de nouvelles connaissances dans un environnement juridique complexe et évolutif

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit pénal économique (4DR2263)